

TP ADVF

Niv 3 - RNCP37715

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion



Assistante de Vie aux Familles

 Formation Continue : 350h en centre et 150h en entreprise réparties sur 16 semaines

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences professionnelles

CCP 1 - Entretien du logement et le linge d'un particulier

CCP 2 - Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

CCP 3 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

OBJECTIFS

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier, entretenir le logement et le linge avec les techniques et gestes professionnels appropriés.

Adopter une relation professionnelle avec la personne et son entourage, prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence. Aider la personne dans la réalisation de ses projets et maintenir un lien social, aider à la toilette, s'habiller et se déplacer. Aider la personne lors des courses, la préparation et la prise de repas. Adapter son intervention à une personne en situation de handicap.

Définir avec le parent, le cadre de l'intervention auprès de l'enfant, prévenir les risques et assurer la sécurité, accompagner ce dernier dans l'apprentissage de base, sa socialisation lors de ses activités et mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels appropriés lors des levers, couchers et de la toilette, de l'habillage et des repas.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du titre professionnel travaille le plus souvent en tant que :

- Auxiliaire de vie
- Assistant(e) de vie ou Assistant(e) ménager(e)
- Agent à domicile
- Garde à domicile ou Garde d'enfants à domicile
- Agent de service Hospitalier

PRÉREQUIS

 **Âge** : A partir de 18 ans et être demandeur d'emploi

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

DATES DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Afin de connaître les délais d'intégration et les dates de formation, veuillez nous contacter.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

 5 semaines de stage en entreprise réparties sur la durée de la formation.

PUBLIC

- Demandeur d'emploi, salariés.

- **Accueil de personnes en situation de handicap** ; nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et /ou en difficultés

D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Entretien oral d'admission basé sur le parcours et le projet professionnel.

Participation à la réunion d'information, banc d'essai et/ ou à l'entretien de vérification des prérequis et test de positionnement

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

CFPPA-UFA de THIÉRACHE

Rue porte des champs -- 02140 Vervins

 03.23.91.34.00
 03.23.91.31.50

www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

L'assistant de vie aux familles accompagne des personnes en difficulté au quotidien. Il aide des enfants, des adultes, des personnes âgées vulnérables et/ou en situation de handicap. Il accompagne ces personnes dans les actes de la vie courante, à mieux vivre et à gagner en autonomie. Discrétion, tact et dynamisme sont des qualités essentielles de l'assistant de vie aux familles. Il sait aussi se montrer patient afin d'instaurer une relation professionnelle de confiance et d'écoute avec les personnes.

LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge, et assure la garde des enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel.

Pédagogie de l'alternance active.

Plateau Technique agréé pour organiser des sessions d'examens conduisant au TP ADVF.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation constituée de 3 Blocs de compétences.

Chaque bloc de compétences est validé par des pratiques explicitées.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

Le Titre Professionnel Assistant(e) de vie aux familles permet de valider des Certifications Professionnelles reconnues en correspondance partielle pour les formations et diplômes ci-dessous :

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- CAP Aide à domicile.
- CAP Assistante technique en milieu familiale collectif.
- CAP Accompagnant éducatif petite enfance.
- DE Accompagnant éducatif et social.
- CAP Agent accompagnant au grand âge.
- CAPA Services aux personnes et vente en espace rural
- DE Auxiliaire de puériculture

ACCÈS PAR TRANSPORT

Transports public
Parking gratuit sur place

TARIFS

Coût moyen France Compétence ou CNFPT. OCPIAT.. Pour plus d'informations ; Nous consulter.

FINANCEMENT

Conseil Régional, PTP (Projet de Transition Professionnelle), OPCO, Contrat de professionnalisation, CPF (Compte Personnel de Formation), Personnel

RÉMUNÉRATION

 En formation continue, la rémunération dépend de la situation du candidat, nous contacter.

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.
RNCP :37715

Date d'enregistrement : 11/07/2023

